



Éditorial du Président



Jean Emmanuel SAUVÉE

En 1748, sur décision du roi Louis XV, les dernières galères du royaume de France cessèrent de voguer. À leur apogée, elles étaient près d'une quarantaine, servies par une chiourme de 12 000 rameurs. Leur port de base, au Vieux Port de Marseille, a vu défiler 60 000 forçats venus purger leur terrible peine. Le chapitre des galères s'est refermé et quatre ans plus tard, un nouveau souffle s'est levé. Tout un symbole.

C'est bel et bien un « Siècle des lumières maritimes » qui s'est ouvert avec la création de l'Académie de Marine par le règlement royal du 30 juillet 1752. Sa devise: « Per hanc prosunt omnibus artes » soit « grâce à elle, les arts maritimes doivent être utiles à tous »

Un concept novateur naissait. L'histoire des idées, la pensée même, ont été profondément marquées par le maritime. Je ne parlerai pas, ici, du passage de la presse des marins au système des classes mais on se demande même, toujours de nos jours, si la mer n'est pas tout simplement la mère du droit. J'irais même plus loin: la mer est, peut-être, mère de toutes les sciences, mais elle est indiscutablement et surtout mère des échanges entre les hommes, par le commerce comme par la circulation des cultures et des connaissances. Les navigateurs et plus généralement les gens de mer furent les yeux du monde, les communicants de l'époque, les témoins de la richesse et de la diversité de l'humanité.

Ils ont été les pionniers puis les éclaireurs d'un savoir global et universel.

Cette maritimisation des esprits, qui paraît enfin progresser, quelque peu aujourd'hui, reste une priorité. C'était déjà l'horizon tracé par nos prédécesseurs. Ils l'avaient bien compris avant nous.

Il suffit d'évoquer leurs noms pour sentir le vent de l'aventure, de l'ouverture et du génie souffler: Borda, Bougainville, Fleuriot de Langle, Kermadec, Kerguelen, Bouguer, Sané, Duhamel du Monceau... la liste est longue.

Chacun d'eux, nous engage, et de nos jours plus que jamais, à poursuivre leur œuvre et leur mission.

Nous ne faisons qu'honorer leur héritage. S'inscrire dans leur sillage, c'est notre devoir.

Depuis son origine, l'Académie de Marine a été une société savante, légitime pour élaborer des solutions maritimes. Hier, comme aujourd'hui, elle doit être une force de proposition, comme nous l'a rappelé le Président de la République, lors du message qu'il nous a adressé, il y a 3 ans à La Sorbonne, Marins, peintres, écrivains, universitaires, juristes, scientifiques, océanologues, navigateurs à la course au large, ingénieurs, historiens, archéologues, hydrographes, commissaires de la Marine, administrateurs des affaires maritimes, météorologues, armateurs, grands amiraux, nous sommes l'Académie de Marine!

Tous, réunis par notre passion maritime, nous incarnons ce trésor immatériel unique, cette force sûre qui pourrait contribuer à faire de la France une thalassocratie pacifique et moderne qui s'ignore trop souvent et dont nous rêvons depuis toujours.

C'est à nous d'agir notamment en sachant communiquer nos savoirs au plus grand nombre.

Notre rôle est de voir loin et large en unissant toujours la théorie et l'expérience, en entretenant le lien existentiel entre les différentes marines.

Il n'y a probablement pas, au monde, un dispositif maritime aussi complet que celui de notre belle nation.

S'inspirer du passé afin d'éclairer l'avenir, faire valoir notre vision du monde maritime, originale et indépendante, et comme l'indique notre devise, notre vocation restera de s'ouvrir au grand public et de mettre en lumière, nos valeurs, nos actions, nos études, nos contenus, nos savoirs et nos sciences maritimes. Je pense notamment à cette jeunesse talentueuse, à bord comme à terre, qui sera à son tour en charge, dans les prochaines décennies, du "devoir de transmission" que nous incarnerons aujourd'hui.



Je souhaite un renouvellement, dans la continuité, de notre noble institution en respectant ses principes et en cultivant l'art rare du consensus.

L'Académie de marine est un magnifique paquebot, sous pavillon français, qui pratique la navigation au long cours à travers les temps !

Comme le disaient nos anciens : j'en serai son humble, dévoué et fidèle serviteur pendant les deux prochaines années.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2025.

Jean Emmanuel SAUVÉE

Jean-Emmanuel SAUVÉE, officier de marine marchande, crée, à 23 ans, la compagnie de croisière PONANT à la sortie de l'école de marine marchande. Il développe son entreprise sous pavillon français et la spécialise notamment vers les destinations polaires. Sa société, qu'il dirigea pendant 33 ans, deviendra leader mondial dans ce secteur.

Jean-Emmanuel SAUVÉE a été élu président d'Armateurs de France en 2020. Il crée la Fondation Maritime Jean Sauvée - du nom de son grand-père, fondateur du journal Le Marin - qui œuvre dans le domaine de la culture maritime de notre pays. Il est élu membre de l'Académie de marine en 2021.

VISITES

> Le 28 novembre Emmanuel Sauvée a reçu à l'hôtel de la Marine monsieur Fabrice Loher, ministre délégué chargé de la mer et maire de Lorient avec une délégation d'académiciens pour un premier échange sur les enjeux maritimes et les sujets en cours.



> Le président a rendu visite à Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France, avec Jean-Marc Schindler, secrétaire perpétuel et Hélène Richard, vice-présidente.



Jean Emmanuel SAUVÉE
et Alain BOVIS

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE



La séance solennelle de rentrée de l'Académie de marine s'est tenue à l'École militaire à Paris le mercredi 9 février.

La séance s'est déroulée en présence de Hervé Berville, député et ancien secrétaire d'État à la mer et de Dominique Bussereau, membre de l'Académie et ancien secrétaire

d'État chargé de la mer et ministre chargé de la pêche, Fabrice Loher, ministre délégué chargé de la mer, a rejoint les participants à l'issue de la séance. Ils ont témoigné de la permanence des enjeux maritimes de ces trente dernières années.

Alain BOVIS, président sortant, a présenté le bilan de sa présidence ([Lire la suite](#)) et accueilli son successeur qui a prononcé une allocution ([Lire la suite](#)).

Christopher Kende, membre associé de l'Académie, de nationalité américaine, avocat international en droit maritime, a prononcé ensuite la leçon inaugurale. Il a fait part de son expérience aux États-Unis et en France, murie dans plusieurs affaires telles que celle de l'Amoco Cadiz où il a défendu les intérêts français. ([Lire la suite](#))

Enfin, les nouveaux membres élus : Catherine Chabaud, Christian Dugué et Jean-Etienne Quintin ont été accueillis par le président.

Voir notre plate-forme YouTube :

<http://YouTube.com/@Academiemarine>





CONFÉRENCES D'ACADÉMICIENS

- > **Souveraineté énergétique et mix électrique** par Jean Casabianca, inspecteur général pour la sûreté nucléaire et la radioprotection d'EDF, ancien major des armées, le 8 janvier 2025 à 17 h à l'automobile club de France
- > **De la course au large à l'engagement pour l'océan** par Catherine Chabaud, navigatrice, ancienne députée européenne, le 12 janvier à 17 h au musée national de la marine
- > **L'archéologie sous-marine française** par Michel L'Hour, conservateur général du patrimoine, le 9 avril à 17 h au musée national de la marine
- > **Table ronde sur les perspectives de développement des capacités de production d'énergie décarbonée en mer**, le 21 mai à 17 h à l'Automobile club de France
- > **Les drones et engins autonomes** par Thierry Brizard, ingénieur, le 4 juin à 17 h au musée national de la marine

Ces conférences sont ouvertes au public sur inscription (ultérieure)

PRIX TRANSITION ÉNERGÉTIQUE MARITIME (TEM)

Dans le cadre des Assises de l'économie de la mer, l'Académie de marine et la société Soper ont récompensé la société **NEOLINE** en lui attribuant le Prix TEM pour son action en faveur du développement de navires de commerce bas-carbone à propulsion vélique pour répondre aux enjeux de la transition énergétique maritime. [\(Lire la suite\)](#)



INTERNATIONAL

RÉUNION DES ACADÉMIES EUROPÉENNES

Les 18 et 19 novembre s'est tenue à Madrid la troisième réunion des académies de marine européennes (France, Portugal, Espagne, Suède, Belgique, Allemagne). Notre académie avait pris l'initiative de ces rencontres en 2022.

Cette session a permis d'échanger des informations sur les activités et projets respectifs. Nos représentants ont fourni des éléments sur la prochaine réunion de l'ONU sur les océans à Nice en juin 2025 (UNOC 3), coorganisée par la France et le Costa Rica. Elle a également invité les autres académies à participer au séminaire qu'elle organise à Marseille en partenariat avec le groupe CMA CGM et l'école de la marine marchande de Marseille les 25 et 26 mars prochains destiné à préparer la conférence de l'ONU et communiqué les thèmes qui seront abordés : pêche, aires marines protégées, pollution et changement climatique, économie bleue, recherche scientifique, droit international, financement des projets maritimes. Toutes les académies présentes ont indiqué leur volonté de participer.

Les académies ont exprimé leur volonté de poursuivre leurs travaux et de procéder dans l'avenir à plus d'échanges et de réflexions en commun grâce à leurs sites internet.

DIALOGUE FRANCO-JAPONAIS

Le 29 novembre l'Académie a reçu le cabinet « la Vigie » et une délégation japonaise formée de hauts fonctionnaires civils et militaires et de chercheurs pour échanger sur les thèmes suivants :

Quelle implication du réchauffement de l'Arctique sur les données géopolitiques dans la zone indopacifique ; la politique japonaise actuelle dans l'Arctique,

La coopération de défense franco-japonaise, le système de sécurité dans les espaces maritimes japonais incluant l'approche nippone de la sécurité climatique.

La vision française de la coopération de sécurité entre la France, l'OTAN et le Japon en Indo-Pacifique.



Activités des académiciens

- > **Forces et faiblesses de la France maritime.**
Académie de marine. *CESM*. Septembre 2024
(Lire la suite)



- > **L'industrie navale face aux conflits: une montée en puissance.**
Louis Le Pivain. *CAIA*. 2024. (Lire la suite)

- > **Un océan de papier dans la bibliothèque du musée de la marine.**
Dominique Lebrun. *Le Chasse- marée hors série N° 2*
(Lire la suite)

- > Poursuite des activités de **formation** « shipping » à l'ESCP par Francis Baudu

- > Activités de formation sur l'histoire de l'océanographie par Patrick Geitsdoerfer dans des collèges à Dinan et Grandville.

- > **Changements stratégiques maritimes: sommes-nous prêts?**

Bernard Rogel. *La revue maritime*. N° 530.
(Lire la suite)

- > **L'océan, notre avenir?**

Édouard Berlet. Académie de Stanislas. Mai 2024.
(Lire la suite)

- > **L'océan, enjeu diplomatique.**

Serge Segura. *La revue maritime*. N° 530.
(Lire la suite)



Crédits photos

Guillaume Blanchon.

Neoline.

Contact

Édouard Berlet, Délégué à la communication et porte-parole : e_berlet@yahoo.fr

Mentions légales

Directeur de la publication : Jean-Marc Schindler, Secrétaire perpétuel

Conception : EGCA - Tulle – Impression : COMMISSARIAT DES ARMÉES - IR - PG Paris